

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION - SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 25 juin 2025

Service : Affaires sociales
Agent traitant : Eva Debruge

Objet : Affaires sociales - Subsidés aux Associations à caractère social - Année 2025 : décision

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative à l'octroi et au contrôle des subventions octroyées par les communes et les provinces, reprise aux articles L3331-1 et suivants du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu la circulaire du 30 mai 2013 par laquelle Monsieur le Ministre régional des Affaires intérieures et de la Fonction publique précise la portée des modifications intervenues en matière d'exercice de la tutelle et la nature des documents à joindre aux décisions prises par les organes communaux ;

Vu la décision du Conseil communal du 18 décembre 2019 relative au contrôle de l'octroi des subsides communaux ;

Considérant qu'une somme de 7.792,00€ est inscrite au budget ordinaire 2025 au poste 849/332-02 "subventions aux associations à caractère social" ;

Considérant qu'il y a lieu de répartir cette somme entre les différents organismes de la Commune de Chaudfontaine ;

Considérant que sept associations ont introduit une demande de subsides pour l'année 2025 ;

Vu le tableau de calcul répartissant le subside proposé par le service ;

Considérant que le mode de répartition des subsides pour l'année 2025 a été proposé à la Commission du Tourisme, du Thermalisme, de la Culture, des Affaires sociales, de l'Intergénérationnel et des Seniors réunie en sa séance du 10 juin 2025 ;

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

Article Unique

D'octroyer aux associations à caractère social une subvention s'élevant à 7.792 €, répartie comme suit :

Centre Henri Wallon asbl : 973,00€
BE80 0010 6281 7377
Madame DARIMONT
Clos Jules Hennekinne, 128b
4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT

Comité de Quartier les Platanes asbl : 973,00€
BE76 7320 7386 9995
Madame MANCINO
Rue du Gravier, 41
4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT

La Croix Rouge de Belgique (Chaufontaine) : 973,00€
BE50 0011 8279 0718
Monsieur ELOY
Avenue des Thermes, 16B
4050 CHAUDFONTAINE

L'Edelweiss asbl : 1.300,00€
BE46 7000 4600 6336
Monsieur VANDEVENNE
Rue Général Jacques, 260
4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT

Les Grillons asbl : 1.300,00€
BE08 0682 2771 5813
Madame BOSAK
Rue de Chèvremont, 35
4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT

Conférence Notre Dame St Vincent de Paul : 1.300,00€
BE06 7320 5662 5722
Monsieur CLOSE
Aux grands Champs, 16
4052 BEAUFAYS

Le Club des Amis réunis : 973,00€
BE52 0619 5150 5009
Monsieur FERRETTI
Rue Cité des Mineurs, 62
4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT